



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS  
Site : <http://www.sitecommunistes.org>  
Hebdo : [hebdo@sitecommunistes.org](mailto:hebdo@sitecommunistes.org)  
E'mail : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

04/09/2023

## **Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 138 du 04 septembre 2023**

### **LE MARCHE DE L'ÉNERGIE : LA JUNGLE DES PRIX !**

Les dernières factures d'électricité reçues ces derniers jours par les clients qui ont souscrit à des contrats de marchés ont amené des collectifs à se mettre en ordre de marche pour dénoncer les arguments mensongers des alternatifs pour attirer de nouveaux clients.

Hausses incompréhensibles du prix du kilowattheure, mensualités sous-estimées, fin progressive du bouclier tarifaire, absence de transparence des fournisseurs... autant de subtilités scandaleuses qui génèrent **des factures de plusieurs milliers d'euros, impossibles à régler par les usagers**. Le *système libéralisé* de l'énergie met depuis 20 ans nos concitoyens en danger et plongera toujours plus d'usagers dans **la précarité énergétique**. Au-delà de la jungle des prix de l'énergie, c'est tout le mécanisme de tarification et de fixation des prix qui est totalement opaque et indéchiffrable. Ce système mis en place en 2010 par la loi NOME et la fin des tarifs réglementés jaune et vert pour les PME et collectivités ont conduit à une envolée des factures pour ceux qui ont souscrit au marché. La FNME-CGT a toujours dénoncé ces dérives, consciente des conséquences désastreuses pour les usagers, les collectivités et les entreprises.

**C'est bien ce système incompréhensible qui permet aux concurrents alternatifs, comme ENI, de jouer avec l'évolution des prix pour se gaver sur le dos des usagers qui ne peuvent se passer de ce bien de première nécessité.** Devant ces constats alarmants, dénoncés par la FNME-CGT, par le Médiateur de l'Énergie et les associations de consommateurs, **le gouvernement reste sourd, privilégiant les intérêts du système libéral.**

Au lieu de s'attaquer aux racines du problème et de remettre en cause les différentes étapes d'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité et du gaz, le bouclier tarifaire a creusé la dette publique du pays de plus de 50 milliards d'euros. Sa fin en 2024, sans mesures protectrices comme le retour aux tarifs régulés gaz et électricité pour tous entraînera de nombreux citoyens dans la précarité et de nombreux artisans et professionnels dans la faillite. Si les marchés deviennent incontrôlables, **c'est à cause des pénuries organisées et entretenues par l'absence de planifications et de la perte de la maîtrise publique.**

Pour le bien-être des usagers, les prix du gaz et de l'électricité ne peuvent être soumis à la main du marché et aux aléas géopolitiques. La disponibilité d'une production pilotable est essentielle à la stabilité des prix pour tous usagers, artisans, PME et collectivités locales.

**L'énergie est un bien de première nécessité** et face à l'urgence sociale, la FNME-CGT revendique à travers son Programme Progressiste de l'Énergie, la garantie du droit d'accès à l'énergie, l'interdiction des coupures d'énergie, le maintien et le retour du TRVg et du TRVe pour tous : usagers-domestiques, collectivités, bailleurs sociaux, TPE-PME, artisans et l'instauration d'un taux unique de TVA à 5,5% pour ce produit de première nécessité.

### **SÉBASTIEN MENESPLIER, SECRETAIRE CGT MINES-ÉNERGIES, CONVOQUÉ CHEZ LES GENDARMES : STORENGY EN GRÈVE À GOURNAY LE 6 SEPTEMBRE<sup>1</sup> !**

**Alors que le responsable de la Fédération Nationale Mines-Énergies de la CGT, Sébastien Menesplier, est convoqué en gendarmerie le 6 septembre, le stockage de Gaz de Gournay-sur-Aronde va se mettre en grève pour lui apporter son soutien.**

<sup>1</sup><https://www.sitecommunistes.org/index.php/publications/tracts/2410-tract-aout-un-secretaire-confederal-de-la-cgt-convoque-par-la-gendarmerie-la-repression-syndicale-decidee-au-plus-haut-niveau-de-letat-vient-de-franchir-un-nouveau-cap>

Les syndicalistes du secteur gazier de Storengy à Gournay-sur-Aronde seront solidaires mercredi 6 septembre. Ils se mettront en grève pour protester contre la convocation en gendarmerie reçue le mardi 22 août par Sébastien Menesplier le responsable de la fédération Mines-Énergies de la CGT. Le syndicaliste est accusé d'avoir participé à des coupures de courant durant les protestations anti-réforme des retraites en début d'année. Il est convoqué le 6 septembre pour le chef de *"mise en danger d'autrui par personne morale (risque immédiat de mort ou d'infirmité) par violation manifestement délibérée d'une obligation réglementaire de sécurité ou de prudence"*. Ces faits concerneraient des actions menées en Ardèche.

Menesplier était du voyage début avril lorsque la toute nouvelle dirigeante de la CGT Sophie Binet était justement venue défendre sa branche, Mines-Énergies, à Gournay-sur-Aronde. Le site de stockage de gaz s'était fait remarquer pour son action durant l'examen de la réforme des retraites : **48 jours de grève consécutifs**. Responsable de la section Gaz de la CGT et membre du bureau fédéral, Frédéric Ben, le secrétaire de la CGT de Storengy, se tient aujourd'hui derrière le secrétaire de sa fédération.

### **Chasse aux sorcières !**

À l'instar de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, qui a dénoncé après la convocation de Menesplier, *"une répression syndicale qui franchit un cap gravissime et inédit depuis au moins 50 ans"*, Frédéric Ben évoque *"une chasse aux sorcières"*. *"C'est incompréhensible qu'un secrétaire confédéral et fédéral soit auditionné avec un risque très important par rapport à l'accusation formulée (mise en danger d'autrui)"*, estime-t-il.

Il dénonce une *"effroyable chasse au syndicalisme de classe mené par le gouvernement"*. Pour le cégétiste, *"on fait payer au secteur Mines et Énergies le fait qu'on ait été sur le devant de la scène de janvier à juin, et même en juillet avec beaucoup d'actions sur le Tour de France"*. Il évoque notamment *"les opérations de "mises en gratuité" et de "mises en sobriété énergétique"*, de bâtiments publics. Une façon sarcastique de nommer les coupures de courant orchestrées par son mouvement syndical.

### **La forme du mouvement syndical du 6 septembre reste à définir !**

Le 6 septembre, un appel à la grève sera donc lancé partout en France pour soutenir Sébastien Menesplier. À Storengy, *«les modalités ne sont pas encore définies»*, assure Frédéric Ben. Cela pourrait prendre la forme d'un nouveau blocage du site ou d'une action devant la préfecture à Beauvais. *"Personnellement, je suis assez favorable à ce que, dans chaque département, on manifeste devant les préfectures"*, confie Frédéric Ben.

Une action, non seulement pour soutenir Sébastien Menesplier, mais aussi pour protester contre *"toutes les pressions faites aux syndicalistes"*, enchérit le responsable du secteur gaz. Selon lui, dans sa branche, *"on compte 27 passages devant des commissions de discipline avec mise en retraite d'office"* depuis les manifestations contre les retraites. Il dénonce des *"dossiers truqués, montés de A à Z avec parfois des attaques sur les origines ethniques ou sexistes"*.

*"Le gouvernement voudrait casser les vellétés de syndicalisme avant les élections de novembre qu'il ne s'y prendrait pas autrement"*, estime Frédéric Ben. *"Mais on ne laissera pas faire"*, achève-t-il, on sera là !!!

### **LA RÉPRESSION CONTINUE : OUI À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION !**

Le 8 septembre prochain, notre camarade David Bodin, secrétaire général de l'Union départementale des Deux Sèvres et membre de la fédération des Services publics, est convoqué au tribunal pour soupçon d'organisation d'une manifestation interdite à Sainte-Soline en octobre 2022. Alors que la période estivale a démontré que le problème de l'accès à l'eau serait un enjeu majeur de ces prochaines années, la population a décidé de s'organiser pour dénoncer le scandale des méga-bassines. Plusieurs événements ont eu lieu pour faire connaître ce phénomène scandaleux avec la participation de nombreuses organisations de citoyens.

Grâce à ces femmes et à ces hommes qui n'ont pas laissé les exploiters agir dans l'ombre, toute la population a pu mesurer l'indécence et l'absence d'opportunité de tels projets. L'histoire aurait pu en rester là, mais... non seulement **après avoir organisé une répression féroce lors du rassemblement du 25 mars dernier, répression dénoncée par la ligue des droits de l'homme**, les pouvoirs publics ont choisi de poursuivre en justice plusieurs personnes, dont le dirigeant départemental de la CGT.

Convoqué le 28 juin dernier à la gendarmerie, poursuivi pour soupçon d'organisation de manifestation interdite, **il sera jugé le 8 septembre prochain à Niort à 13h30**. La fédération CGT des Services publics apporte son soutien plein et entier à notre camarade David Bodin. Elle appelle à se rendre à **Niort le 8 septembre prochain, à partir de 10h30**. **Notre parti apporte tout son soutien à ce camarade de la CGT mis en cause, comme il le fait dans tous les cas de répression en éclairant sur la responsabilité du gouvernement et des patrons!**

### **RÉPRESSION SYNDICALE : EHPAD ALICE GUY, SOUTIEN À ONA EXIL !**

Notre camarade Ona Exil est la déléguée syndicale de l'EHPAD Alice Guy (Fondation COS Alexandre Glasberg). Elle anime une section CGT solide sur l'établissement. Elle a mené une liste aux élections professionnelles qui a obtenu 75% des voix. Ona est toujours présente pour accompagner ses collègues. Elle pose

les questions qui fâchent quand il faut les poser et **se dresse** avec ses collègues contre les projets délétères de la direction. Elle a participé à animer des grèves contre les changements de plannings inopinés. Elle est largement soutenue par ses collègues qui reconnaissent son action en tant que déléguée syndicale.

Mais Ona est convoquée par sa direction à **un entretien préalable à licenciement le lundi 4 septembre**. Comme dans beaucoup d'autres entreprises du pays, la répression tente de s'abattre sur les syndicalistes CGT qui luttent. **Mais nous sommes soudés et nous soutiendrons largement Ona.**

**Rendez-vous pour un rassemblement le lundi 4 septembre, à partir de 10h devant l'EHPAD situé au 10 rue de Colmar, 75019 Paris**

## **METZ (MOSELLE) : ENFANCE EN DANGER, PERSONNEL MALTRAITÉ PAR MANQUE DE MOYENS ALLOUÉS !**

Les chiffres sont édifiants, en moyenne, 680 enfants sur le territoire Metz-Orne du département de Moselle n'ont pas le suivi éducatif décidé par les responsables de l'aide sociale à l'enfance ou les juges pour enfants. Pour la CGT, 680 n'est pas qu'un chiffre, mais autant d'enfants en danger, de familles en détresse et de personnels en souffrance. 20 mineurs sont actuellement maintenus en danger dans leur famille malgré des décisions de placement du juge pour enfants. Cela a assez duré ! Il faut qu'une réelle politique de protection de l'enfance soit menée. Nous avons alerté le département de la Moselle sur la dégradation des conditions de travail, celles-ci ayant de fait un impact direct sur la qualité de l'accompagnement éducatif apporté aux populations et sur la réponse que l'on apporte aux besoins.

Le département demande aux collègues de faire toujours plus de suivi et de travail sans plus de moyens humains et matériels. **Les équipes sont à bout de force et les collègues présentent les symptômes de l'épuisement professionnel.** Cette souffrance physique et psychologique est à prendre très au sérieux, douleurs, dégoût, désespoir, colère. Le département de Moselle restera-t-il sourd ? La CGT revendique **des moyens humains et financiers à hauteur des besoins de protection de l'enfance et le respect du droit des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs.**

C'est aux pouvoirs publics d'assurer la qualité des prises en charge. Nous apportons tout notre soutien aux collègues qui tiennent les services à bout de bras malgré le manque d'engagement concret tant sur les embauches que sur les salaires et qui subissent la maltraitance institutionnelle au détriment de leur santé. La colère est présente chez les collègues, et nous les accompagnerons dans tout ce qu'ils et elles décideront d'entreprendre pour défendre leurs conditions de travail et leurs missions de service public !

## **LA CASSE DE L'HÔPITAL PUBLIC : SAINT-BRIEUC (CÔTES-D'ARMOR), UNE SITUATION CATASTROPHIQUE !**

L'hôpital de Saint-Brieuc et l'Ehpad des Capucins connaissent une pénurie d'effectifs qui engendre des conditions d'accueil dégradées. La CGT tire la sonnette d'alarme.

L'hôpital Yves Le Foll, à **Saint-Brieuc**, n'échappe pas au contexte national de pénurie de personnel et de conditions de travail dégradé.

### **Le personnel s'épuise !**

C'est le sens d'un communiqué de la CGT qui alerte sur "*une situation plus que critique, elle est **catastrophique** et va se dégrader encore avec des démissions de personnels si l'agence régionale de santé (ARS) ne réagit pas*".

Le syndicat critique vivement "*l'immobilisme*" des instances régionales, sous l'égide du Ministère de la santé, et décrit un état des lieux particulièrement tendu dans les Côtes-d'Armor "*ce qui provoque des afflux de personnes sur les **urgences** de Saint-Brieuc et dans les services de soins avec des situations dégradées*".

### **Des attentes de plusieurs jours !**

Suite à la fermeture de la maternité de Guingamp, celle de Saint-Brieuc serait débordée et "*le personnel s'épuise*".

Le service d'orthopédie-traumatologie voit une forte augmentation de patients en attente d'opération : **des opérations qui se réalisent après 4 à 6 jours d'attente**. Quant au **centre 15**, "*il croule sous les appels avec des stratégies de fluidité incohérentes*".

Le tout "*dans un contexte d'agressivité verbale, voire physique, de plus en plus fréquent envers le personnel hospitalier*". Le syndicat évoque aussi "*les personnels non soignants (administratif, techniques, médico-technique...)* qui subissent une **pression** pour exercer leurs métiers sans moyens supplémentaires alors que ces même agents ont une place importante dans l'hôpital public".

### **Même situation à l'Ehpad des Capucins !**

À la résidence pour personnes âgées des Capucins, gérée par le centre hospitalier, la CGT dénonce une **situation inédite** : "*le personnel s'épuise à revenir sur des congés*", les cadres eux-mêmes venant combler le manque

d'effectifs.

Des témoignages feraient état d'une "perte de sens au travail" pour le personnel soignant et d'une **dégradation** manifeste des conditions de vie des résidents.

## **LES BÉBÉS MEURENT PLUS EN FRANCE : PARTICULIÈREMENT EN ÎLE-DE-FRANCE !!!**

Près de quatre enfants franciliens sur mille meurent avant de fêter leur premier anniversaire, et ce chiffre est en augmentation depuis 2012

- Entre 2000 et 2020, plus de 13.000 enfants de moins d'un an sont morts, dont près de la moitié dans la première semaine de vie.

- La mortalité infantile a augmenté partout en France, mais particulièrement en Île-de-France, selon une étude de l'Observatoire régional de santé.

- L'augmentation de l'âge des femmes au premier accouchement, du diabète et de la précarité font partie des facteurs qui expliquent cette augmentation locale, mais les causes restent à explorer de manière scientifique, expliquent des chercheurs et chercheuses.

C'est un triste constat de régression. Depuis une dizaine d'années, la mortalité infantile a augmenté en France, et particulièrement en Île-de-France. Cela augmente partout mais " *l'augmentation de ce taux semble plus marquée en Île-de-France qu'au niveau national* ", écrit L'Observatoire régional de santé, l'ORS, dans une étude parue en juin.

Concrètement, le taux de mortalité infantile (TMI) moyen est estimé à 3,95 décès pour 1.000 naissances vivantes au cours des 19 dernières années en Île-de-France contre 3,63 pour mille en France métropolitaine.

La situation n'est certes pas la même selon les territoires, qui ont leur propre histoire. La Seine-Saint-Denis connaît une mortalité infantile bien plus élevée (autour de 5 pour mille) que tous les autres départements, tandis que les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne ne connaissent aucune augmentation.

### **La France a régressé de la 5e à la 18e place !**

Au total, en Île-de-France, entre 2000 et 2020, ce sont plus de **13.400 décès** qui ont été comptabilisés chez les moins d'un an, dont près de la moitié (47,8 %) dans la première semaine de vie. Et c'est notamment dans cette tranche d'âge là, qu'on appelle mortalité néonatale précoce, qu'on enregistre la plus vive augmentation (en moyenne, de 2,52 % par an).

" *L'Île-de-France présente la plus forte mortalité des 0-6 jours du pays depuis 2012* ", écrit l'ORS. Les enfants âgés de 7 à 27 jours meurent aussi très légèrement plus, mais de manière moins significative, tandis que la mortalité dite post-néonatale (28-365 jours) recule.

Ce signal d'alarme est d'autant plus inquiétant que la mortalité infantile continue de baisser dans la plupart des autres pays européens, selon les données de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Alors que la France était située en 5e position des pays de l'OCDE en la matière, elle a reculé progressivement, pour être désormais au 18e rang.

### **Pauvreté et malbouffe augmentent !**

Les explications de cette augmentation sont multiples. Il y a d'abord des facteurs économiques et sociaux, comme l'augmentation du diabète, de l'obésité maternelle, liée à la malbouffe. Mais aussi l'augmentation de la pauvreté, qui amène un plus grand nombre de personnes à moins prendre soin d'elles, et de leur grossesse. " *Le moins qu'on puisse dire, c'est que ça ne s'améliore pas sur le champ de la précarité* " lâche Maylis Telle-Lamberton, épidémiologiste à l'ORS. Son observatoire a publié un vaste diagnostic régional de la santé des Franciliens, qui montre une tendance à l'augmentation de l'obésité massive.

Les femmes aussi accouchent de leur premier enfant de plus en plus tard, et particulièrement en Île-de-France.

" La santé périnatale est marquée par une augmentation de l'âge des femmes au premier accouchement, de la morbidité gravidique (diabète gestationnel et hypertension) ainsi que du pourcentage de personnes couvertes par l'aide médicale d'état. Ces augmentations sont probablement pour partie responsables d'indicateurs de santé périnatale plus défavorables en Île-de-France qu'ailleurs " écrit l'ORS dans son diagnostic.

### **Des hypothèses qui mériteraient d'être creusées !**

Enfin d'autres facteurs plutôt liés à l'évolution du système de santé, pressurisé, ou de la médecine entrent en compte, comme les progrès de la réanimation néonatale, qui pourrait " *encourager des réanimations des nouveau-nés très fragiles et peu viables*", " *ce qui peut augmenter artificiellement la mortalité néonatale précoce* ", explique l'ORS. " *À un moment on s'est demandé si on ne laissait pas les enfants qui avaient une malformation congénitale naître, pour qu'ils puissent avoir des funérailles, ce qui n'est pas possible s'ils sont déclarés morts avant* ", explique le professeur Martin Chalumeau, pédiatre à l'hôpital Necker, chercheur à l'Inserm et coauteur d'une étude remarquée sur le sujet de la mortalité infantile l'an dernier, qui constitue le point de départ de l'étude de l'ORS.

## **CLESTRA : EN GRÈVE POUR LEURS EMPLOIS ET LEUR DIGNITÉ !**

Les salariés de l'entreprise CLESTRA, à Illkirch (Bas-Rhin), entament leur 3<sup>ème</sup> mois de grève. Malgré les menaces, la perte de salaire et l'absence de négociations, ils restent déterminés à poursuivre la mobilisation pour leurs emplois et leur dignité.

### **Préserver les emplois et le patrimoine industriel !**

Les frères JACOT, actionnaires du groupe JESTIA, refusent systématiquement de répondre aux revendications légitimes des salariés. Pire, ils ne respectent pas leurs engagements pris au tribunal lors de la reprise de CLESTRA en octobre 2022, notamment sur le maintien de l'ensemble de l'activité de production et des emplois dans la nouvelle usine !

Cet engagement était principalement conditionné par **une aide publique de plus de 5 millions d'euros.**

### **Une gestion calamiteuse : Le mécontentement s'étend dans le groupe plus personne ne fait confiance aux frères JACOT !**

Cette casse sociale s'applique à l'ensemble du groupe JESTIA qui rachète, pour une bouchée de pain, des entreprises en difficulté puis se comporte comme des pilliers de tombes. En effet, de nombreux salariés de MOBIDECOR, ALGERO ou WHIRLPOOL sont également victimes de ces pratiques délétères : remise en cause des acquis, baisse des salaires, réduction des effectifs, licenciements et une absence totale de dialogue.

Les élus CSE des deux sociétés de CLESTRA ont déclenché un droit d'alerte économique et ont désigné le cabinet d'expertise SECAFI afin d'avoir une réelle connaissance de la situation de l'entreprise. Ce droit d'alerte a été remis en cause par la direction qui a assigné le cabinet à comparaître devant le Tribunal Judiciaire de Paris, ce qui met en suspens la mission !

**Qu'est-ce que cachent les frères JACOT ?** Face aux mépris de la direction, les salariés restent déterminés à poursuivre cette lutte. Ils demandent l'ouverture d'une table ronde pour trouver une solution viable et durable afin de préserver les emplois et le patrimoine industriel.

**ILS ONT DONC BESOIN DE VOTRE SOUTIEN ET DE VOTRE SOLIDARITÉ POUR TENIR ET GAGNER CETTE BATAILLE !**

## **NON À LA DÉLOCALISATION DE L'IMPRESSION DU PARIS-TURF !**

Nous avons appris, au cœur de l'été, l'hypothèse d'un départ du Paris-Turf des imprimeries de Paris Offset Print et Midi Print en vue d'une impression dans deux imprimeries de la presse quotidienne régionale (PQR). Cet hypothétique départ, s'il se confirmait par la société éditrice Matchem, traduirait un changement brutal et unilatéral des règles qui, jusque-là, ont régi la profession, qu'il s'agisse de l'impression, du transport ou de la distribution. Il aurait également pour conséquence directe une diminution de la charge de travail, ce qui mettrait immédiatement en cause **des dizaines d'emplois dans ces secteurs.**

Après être devenu propriétaire du groupe Paris-Turf, Xavier Niel a semble-t-il décidé de ne plus confier ce titre au groupe Riccobono. On pourrait penser que le prétexte a été leur mise en concurrence concernant le rachat. Mais ce n'est pas aux salariés de payer les conséquences des désaccords entre patrons, d'autant que ces derniers savent très bien se retrouver et s'unir dès qu'il s'agit de parler de politique sociale et salariale, au détriment des travailleurs et travailleuses !

En décidant unilatéralement de se faire imprimer ailleurs qu'en PQN, le groupe Paris-Turf fait fi des règles paritaires de la profession. Les ouvriers, employés et cadres de la presse quotidienne nationale ne se laisseront pas faire ! Et ils sont déterminés à agir de la même façon que le groupe NJJ, ponctuellement et aussi souvent que possible. Au moment où des négociations ont commencé pour réfléchir à ce que sera la presse quotidienne nationale dans les cinq ans à venir, Xavier Niel via Matchem a décidé d'aller à l'encontre de la logique des réflexions élaborées avec les éditeurs de la PQN.

Nous demandons aux salariés de l'entreprise concernée par la décision de NJJ, à savoir L'Union de Reims et Le Midi Libre, de ne pas accepter l'impression du Paris-Turf. Tout comme les salariés de la PQN ont refusé l'arrivée de Paris-Normandie, lorsque ce quotidien régional cherchait un site d'impression pour fermer son imprimerie. Nos syndicats sont déterminés à ne pas en rester là et agiront en conséquence. Les salarié-es ne paieront pas les pots cassés.

## **MOURENX (Pyrénées-Atlantique) : BASSIN DE LACQ/ORTHEZ !**

Les syndicats CGT des plate-formes industrielles chimiques de Lacq et Mourenx (64) connaissent une forte répression patronale.

• Après que le secrétaire général de l'UL ait été **convoqué à la gendarmerie de Mourenx** en décembre 2022 dans le cadre de son activité syndicale !

• Après les licenciements de deux jeunes élus CGT sur la plate-forme de Lacq de l'entreprise TORAY en mars 2023 et **la mise en garde à vue de quatre militants** de ce syndicat !

Nous avons appris le 24 août la mise à pied à titre conservatoire de deux militants CGT de l'usine Axplora (anciennement Finorga) sur la plate forme industrielle de Mourenx. L'un est fraîchement élu au CSE dans lequel la CGT vient de devenir majoritaire, le second est le représentant syndical CGT au CSE.

L'union Locale CGT de Mourenx, bassin de Lacq/Orthez, a reçu ce 25 août le syndicat CGT Finorga et les deux camarades réprimés. Le syndicat CGT Finorga va répondre d'une part aux valeurs de solidarité, ADN de notre CGT et d'autre part à l'attente combative de l'ensemble des salariés par des appels à la mobilisation, par la grève et par le rassemblement des salariés au portail de l'usine.

L'Union Locale CGT de Mourenx, bassin de Lacq/Orthez se joint à l'appel du syndicat CGT Finorga et de l'ensemble des salariés de l'usine Axplora, en s'adressant à l'ensemble des syndicats CGT de notre département, à la fédération nationale des Industries Chimiques, à l'Union départementale CGT 64, à l'ensemble des Unions Locales CGT du 64 ainsi qu'à la Confédération CGT pour faire d'Axplora : **Le mur de solidarité ouvrière et syndicale nécessaire contre la répression patronale que subissent nos militants CGT sur nos bassins industriels chimiques de Lacq et Mourenx !** On ne peut attendre une minute de plus.

La solidarité doit s'exprimer le plus rapidement possible et le point culminant de cette mobilisation se tiendra dès **le 4 septembre au matin**, jour de convocation des camarades à leur entretien préalable en vue d'un licenciement.

**Toutes et tous devant l'usine axplora (ex finorga) le 4 septembre 2023 à partir de 9h30, avenue du lac, 64150 Mourenx !!!**

### **TRI DES DÉCHETS : CE SOUS-TRAITANT DE VEOLIA, SUEZ ET PAPREC QUI EXPLOITENT DES SANS-PAPIERS !**

Une dizaine de travailleurs occupent un centre de tri du quinzième arrondissement de Paris pour dénoncer des conditions de travail indignes chez NTI.

Ils sont de ceux et celles qui, dans les centres de traitement des déchets de la région parisienne, trient papiers, cartons et bouteilles en plastique que les Franciliens glissent en vrac dans leur poubelle jaune.

Sans papiers, pour certains même sans contrat de travail, salarié-es depuis plusieurs années de NTI, entreprise sous-traitante des groupes Veolia, Paprec ou Suez, chargés de ce service public par les collectivités locales, ils ont décidé de dénoncer au grand jour leurs conditions de travail, avec l'espoir d'obtenir une régularisation.

*" Je pourrais vous parler quatre heures, quatre ans même, et ce ne serait pas assez pour dire ce que j'ai subi depuis que je travaille pour NTI, confie Aïcha, 37 ans. Maintenant, ça suffit, je veux relever la tête, je veux mes droits, mes papiers. Travailler au tri, d'accord, mais plus dans ces conditions-là."*

#### **Cadences accélérées !**

Originaires du Maroc, ces salarié-es ont connu NTI, auparavant EPS, en 2019 ou 2020. Sous-traitante, cette entreprise semble fonctionner comme une agence d'intérim : elle envoie du personnel sur les sites pour compléter les équipes de Veolia ou de Paprec.

Après leur journée au tri, les femmes enchaînent au nettoyage, les hommes à l'entretien des trommels, ces tunnels de tri mécanique. Des heures supplémentaires jamais payées. Corvéables à merci, ils sont prévenus des missions à venir par SMS, toujours au dernier moment. Parfois, elles s'enchaînent sans véritable temps de repos.

Les salarié-es se montrent en photo tantôt chez Suez, à Créteil (Val-de-Marne) ou à Paris 17e, chez Paprec, à Nanterre (Hauts-de-Seine) ou à Saint-Ouen-L'Aumône (Val-d'Oise), chez Veolia, à Paris 15e, Vaux-le-Pénil ou Saint-Thibaut-des-Vignes (Seine-et-Marne), entre autres.

Plusieurs ont aussi été affectés à la désinfection des bus ou au nettoyage des hôpitaux pendant le confinement. *" Le chef passait nous prendre en camionnette à 4 heures du matin au métro Courtilles à Gennevilliers et nous déposait sur place, sans nous dire où nous allions "*, se souvient Aïcha.

Les femmes dénoncent d'autres dérives : *" Mon chef d'équipe NTI me disait que je n'étais pas assez belle pour avoir un contrat, que je devais être plus gentille avec lui "*, explique Aïcha, que le même a obligée à faire du ménage à son domicile. *" Un jour, il m'a dit : Comment veux-tu que je te déclare maintenant que tu es mariée ? "* *" Il attendait des faveurs. "*

Ces hommes et femmes étaient payés au forfait, 60 euros la journée, 70 à 80 euros sur les sites les plus éloignés ou en horaires de nuit. Des sommes variables, cependant. *" Ils pouvaient nous enlever 10 euros pour payer l'essence de la camionnette, ou simplement demander qu'on leur rende un billet, quand ils payaient en espèces "*, expliquent les salarié-es. *" On est des humains, pas des esclaves, on ne doit pas payer pour travailler ! "*, s'indigne Mustapha, 35 ans. Ni plus ni moins que du racket, estime la CGT, qui porte la démarche de ce collectif de travailleurs sans papiers depuis le printemps et a effectué un long travail de recueil d'informations.

#### **Fausses cartes d'identité !**

Agent de surveillance chargé des rondes chez Paprec Trivalo à Nanterre, Ismail a manqué tomber de deux étages en janvier 2022, en raison d'une grille mal fixée. Fracture de l'épaule. **Il est resté plus de quatre mois sans**

**salaires, tous les soins à sa charge. NTI l'a ensuite licencié pour faute grave.**

Car lui comme d'autres ont, parfois, à force d'insister, obtenu des contrats de fin de chantier (CDI-C), une qualification sans lien avec les missions effectuées. En se procurant, à la demande des employeurs, **de fausses cartes d'identité italiennes.**

Par leur interpellation, et les nombreuses preuves de leurs années de travail dans leurs centres de tri, ces sans-papiers espèrent obtenir leur régularisation grâce au soutien des entreprises donneuses d'ordre. En parallèle, leur avocate a déposée mardi 29 août, des procédures aux prud'hommes. Dans l'attente de possibles suites judiciaires.

## **DROIT AU LOGEMENT : LES PROMESSES NON TENUES DU GOUVERNEMENT !**

**Entre 300 et 400.000 personnes sont sans domicile dont 2.000 enfants qui dorment à la rue.** Un chiffre qui a doublé en un an, malgré les promesses de Macron en 2017 et celles de cette année par l'ancien ministre du logement Olivier Klein (remplacé au dernier remaniement ministériel par Patrice Vergriette au logement et Sabrina Agresti-Roubache à la politique de la ville), qui se sont engagés à ce qu'aucun enfant ne dorme à la rue cet hiver !!!

Face à ces promesses non tenues et à l'inefficacité des pouvoirs publics qui se refusent à appliquer la loi de réquisition, alors qu'il y a en France plus de **3 millions de logements vides**, des associations et des collectifs citoyens se mobilisent en faveur des mal-logés et des sans-abris.

D'après les rapports du Samu Social et de l'Unicef, le nombre d'enfants demeurant à la rue a doublé par rapport au début de l'année 2022, et a atteint 2.000 suite aux refus du 115... faute de places.

**Ces refus représentent une violation claire à la convention internationale des droits de l'enfant signée par la France.**

D'un autre côté, le gouvernement de Borne n'a rien fait pour trouver une solution à cette tragédie, bien au contraire : selon le projet de loi de finance 2023, ils comptaient aggraver la situation en supprimant **14.000 places d'hébergement d'urgence**. Ils ont finalement reculé face à l'indignation que cette mesure suscitait en poussant des milliers de familles et leurs enfants, majoritairement réfugiés qui fuient la guerre et la pauvreté, à dormir dans la rue.

**Avoir un abri ne fait pas partie du luxe mais plutôt des bases d'une vie digne !!!**

Parmi ces personnes sans solution, des enfants, dont 480 âgés de moins de trois ans dorment dans la rue. Près de 80 % de ces enfants ont déclaré avoir déjà dormi dans la rue la veille de leur demande, précisent Unicef France et la FAS. Les deux associations pointent une augmentation sur un an de plus de 20 % d'enfants sans solution d'hébergement.

Une situation d'autant plus préoccupante que les chiffres sont largement sous-évalués, insistent les deux organisations. Leur baromètre ne prenant en effet pas en compte ceux qui ont renoncé à appeler le 115, les enfants vivant dans des bidonvilles ou en squats ou encore les mineurs non accompagnés.

*"On assiste à un double mouvement, celui d'une augmentation importante des besoins en hébergement en raison du contexte économique et des questions géopolitiques, et celui d'une volonté " de l'exécutif " de réduire le nombre de places d'hébergement ".*